

OUI À LA RÉUNIFICATION !

www.44breizh.blogspot.com

DÉMOCRATIE POUR LA BRETAGNE ! 5 avril 2008

Notre collectif a été créé afin de mettre fin à la partition de la Bretagne.



Démocratie pour la Bretagne !

Par le collectif "44=Breizh"

Si nous sommes réunis ici c'est avant tout pour protester contre le déni de démocratie que représente la partition de la Bretagne, qui s'exprime entre autre par le caractère non démocratique du Conseil Régional des Jeunes.

La commission des droits de l'Homme de l'Union européenne réclame le droit à l'intégrité territoriale pour les minorités nationales et la commission onusienne pour les droits de l'homme condamne la partition de la Bretagne dans son Pacte International Relatif aux droits Civils et Humains. Malgré une vingtaine de sondages favorables à la Réunification du territoire breton, des dizaines de milliers

de manifestants, les demandes répétées de la région Bretagne et du Conseil Général de Loire-Atlantique, l'Etat et la Région Pays de la Loire s'obstinent à nier l'existence de la revendication légitime de Réunification des bretonnes et des bretons.





La version officielle du Conseil Régional des Jeunes des "Pays de la Loire" :

"Ce conseil, représentatif de la diversité des jeunes des Pays de la Loire [...] est un des outils de la démocratie participative régionale permettant l'association des citoyens, notamment des jeunes, à l'analyse et à la transformation de leur territoire. Il ne traite pas seulement de jeunesse, mais des thèmes qu'il juge nécessaire d'approfondir et d'exploiter [...]. Le Conseil Régional des Jeunes peut s'exprimer librement, saisir l'assemblée régionale et dialoguer avec les instances régionales, nationales et européennes de la Jeunesse."

Mais la réalité semble bien différente...

DÉMOCRATIE POUR LA BRETAGNE !

www.44breizh.blogspot.com

Selon les déclarations de la région, le CRJ est sensé être « représentatif de la diversité des jeunes des Pays de la Loire », il est présenté comme « un des outils de la démocratie participative » qui « ne traite pas seulement de jeunesse mais des thèmes qu'il juge nécessaire d'approfondir et d'exploiter », et surtout le « Conseil Régional des jeunes peut s'exprimer librement ». Il est sensé être ouvert à « tous » les jeunes de la région et comprend « 42 apprentis et lycéens, 21 associatifs, 25 conseillers sans mandat, 5 représentants des groupes politiques présents à l'assemblée et 15 actifs et syndiqués ».

Prenant acte de ces déclarations plusieurs membres de notre collectif, lycéens, apprentis, militants associatifs, actifs et syndiqués, témoignant pour certains de leur investissement dans la vie publique par leurs participations à des élections universitaires et municipales, se sont inscrits comme candidat au CRJ. Notre objectif étant qu'au sein de cette assemblée sensée être démocratique, nous puissions débattre librement entre jeunes de la question qui marque depuis 30 ans le département de Loire-Atlantique, tout en restant en suspend, la Réunification de la Bretagne. Aucun d'entre nous n'a été accepté.

En excluant d'office une part de la jeunesse de Loire-Atlantique, la région évite tout débat démocratique sur la Réunification, et révèle une fois de plus, s'il le fallait, l'opacité qui règne autour

de cette organe de propagande et de communication qu'est le CRJ.

Comment peuvent-ils encore nous parler de démocratie quand ces conseillers et conseillères, qui selon la région ont de réelles prérogatives et un vrai pouvoir d'influence, sont choisis par on ne sait qui, sans aucun contrôle légal ou citoyen.

Nous exigeons que la région communique les documents témoignant de son mode de sélection.

Nous défendons le droit que la région s'octroie d'utiliser l'argent public (plus de 300 000 euros) au nom de la promotion de la démocratie, dans les seuls buts d'exercer son pouvoir de propagande sur la jeunesse et de financer la formation des jeunes cadres de ses partis. .

C'est pourquoi nous demanderons dans un premier temps que le CRJ crée une commission de réflexion sur les nécessités et la réalité démocratique de son existence, et deuxièmement qu'il prenne en compte l'avis d'une bonne partie de la jeunesse et de la population (65% selon le dernier sondage) favorable à la Réunification, en créant une commission de réflexion sur la partition de la Bretagne intégrant la jeunesse des organisations politiques, culturelles et syndicales oeuvrant pour la Réunification.